

UN SYNDICAT RÉGIONAL PROCHE DE VOUS !

Je suis
défendu(e)

Je profite
d'avantages
exclusifs

Je reçois des
informations
à domicile

Je bénéficie
d'une
protection
juridique

J'obtiens un
accompagnement
personnalisé

● **Je suis informé(e) :**

- Des réunions programmées sur des sujets variés : retraite, emploi, salariés des établissements, protection sociale...
- Via la brochure l'éducateur Spelc, les Newsletters, le nouveau site internet régional : languedocroussillon.spelc.fr
- Egalement par le site Internet national : www.spelc.fr (avec notamment des pages spécifiques « adhérents »).

● **Je bénéficie de la protection de l'assurance en responsabilité pénale professionnelle :**

La Fédération Nationale des Spelc a souscrit un contrat qui apporte une aide juridique aux adhérents dans le cadre de leur fonction auprès de la Mutuelle Saint Christophe.

● **Je peux faire évaluer ma future retraite :**

Des représentants retraite Spelc sont à disposition des adhérents pour les accompagner.

● **Je suis représenté(e) et défendu(e) au niveau académique et de l'enseignement catholique :**

- Dans les établissements par les délégués syndicaux et les représentants du personnel.
- Départementales : CODIEC, commission de réforme.
- Régionales : CAEC, CCMA, CCMI, CREAP, commissions de l'emploi premier et second degré.
- Nationales : CCMMEP, CNEC, CNEAP ...
- Les commissions paritaires sur les conventions collectives et les accords professionnels.

**Accès direct
au site régional**



Président du SPELC Languedoc-Roussillon

Régis BERGOGNE

367 chemin de la roque
30340 St-Julien-Les-Rosiers

Tél : 06 61 50 69 80

r.bergogne@spelc.fr

Delphine POMAREDE

d.pomarede@spelc.fr

Tél : 06 51 59 10 96

Soïzic FLAMENT

s.flament@spelc.fr

Tél : 06 21 89 28 72

Alexandre MEISSONNIER

a.meissonnier@spelc.fr

Tél : 06 87 24 21 41

Régis BERGOGNE

(voir coordonnées ci-contre)

Sabine BERANI

s.berani@spelc.fr

Tél : 06 10 41 67 66

Contact salariés OGE : Jean-François JOUVE

jf.jouve@spelc.fr - Tél : 06 83 27 42 49

Contact 2nd degré - CCMA : Laurent GARDE

gardelaurentgarde@gmail.com - Tél : 06 77 50 33 35

Les autres membres de l'équipe régionale du Spelc :

Frédéric CHATEAUNEUF (30), Jean-Marc ABADIE (30), Roger GARCIA (48), Marie BUISSIÈRE (34), Sylvie SCHELLINO (34), Jean-François MOULIN (48), Charles MARTIN (66)...

NOUVEAU SITE INTERNET RÉGIONAL !



ADHÉRER : C'EST FACILE

LE SPELC EST LE PLUS IMPORTANT SYNDICAT AUTONOME EN FRANCE AU NIVEAU D'UNE BRANCHE ENTIÈRE.
LE SPELC EST À CE JOUR LE 1^{ER} SYNDICAT EN SIÈGES AU NIVEAU NATIONAL DANS L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL.

MONTANT DE LA COTISATION 2023- 2024

Je suis enseignant(e) à temps complet

1 ^{ère} adhésion au Spelc	72 € (coût réel 24 €)*
Indice inférieur à 451	84 € (coût réel 28 €)*
Indice compris entre 451 et 500.....	108 € (coût réel 36 €)*
Indice compris entre 501 et 550.....	120 € (coût réel 40 €)*
Indice compris entre 551 et 600.....	132 € (coût réel 44 €)*
Indice compris entre 601 et 650.....	144 € (coût réel 48 €)*
Indice au delà de 650.....	156 € (coût réel 52 €)*

Je suis enseignant(e) à temps incomplet

cotisation au prorata du temps de travail..... **minimum de 66 €** (coût réel minimum 22 €)*

Je suis retraité(e) ou stagiaire ou suppléant(e) à l'année 66 € (coût réel 22 €)*

Je paye une 2^{ème} cotisation d'un couple..... 66 € (coût réel de 22 €)*

Je suis salarié(e) OGE **non cadre** : 66 € (coût réel 22 €)* **cadre** : 96 € (coût réel 32 €)*

* : après déduction fiscale de 66% sous forme de crédit d'impôt y compris pour les personnes non imposables.

66 %
de ma cotisation
est déductible
de mes impôts

**TARIFS
INCHANGÉ
DEPUIS 2020**

BULLETIN D'ADHÉSION

Remplir et remettre le recto-verso

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

M. Mme. Nom Prénoms Nom de jeune fille

Adresse personnelle :

Téléphone : Date de naissance :

Adresse électronique (email) :@..... indispensable pour recevoir les informations SPELC

ÉTABLISSEMENT

Type : École Collège Lycée Lycée agricole

Nom de l'établissement : Code postal : Ville :

MON STATUT

Première adhésion . Renouvellement

Retraité(e) depuis le En activité Temps complet Temps incomplet

Personnel OGE C Enseignant(e) 1^{er} degré Enseignant(e) 2nd degré Chef(fe) d'établissement

MODE DE RÉGLEMENT

- Par chèque** : je joins un chèque de,00 € ou je joins chèques de,00 € (4 chèques maximum)
Les chèques seront déposés à un mois d'intervalle après réception.
je complète et signe mon bulletin d'adhésion, puis je l'expédie accompagné de mon règlement à :
Alexandre MEISSONNIER / 26 avenue de la résistance 48000 BARJAC
- Par prélèvement automatique** : remplir l'autorisation de prélèvement au verso de cette page en joignant un RIB.
Je peux régler ma cotisation **en 4 fois** par prélèvement automatique sur mon compte bancaire.
Si je choisis le paiement fractionné, les prélèvements se feront selon le calendrier ci-dessous en fonction de la date de réception de ma demande. En choisissant ce mode de paiement, je bénéficie de la gratuité des frais bancaires et du gel du montant de ma cotisation pendant 3 ans.

Date de réception de votre demande	Nombre de prélèvements	Dates des prélèvements
Septembre-Octobre	4	15 nov. / 15 fév. / 15 avril / 15 juin
Novembre – Décembre	4	15 janv. / 15 mars / 15 avril / 15 juin
Janvier – Février	4	15 mars / 15 avril / 15 mai / 15 juin
Mars	3	15 avril / 15 mai / 15 juin
Avril	2	15 avril / 15 juin
Mai - juin	Pas de prélèvement possible – nous contacter	

Je renvoie avec mon bulletin d'adhésion, **l'autorisation de prélèvement** (à remplir au verso) et **un RIB** à :
Alexandre MEISSONNIER / 26 avenue de la résistance 48000 BARJAC .
L'année suivante, sauf avis contraire de ma part, la cotisation sera renouvelée. Les prélèvements se feront en 4 fois :
15 nov. / 15 fév. / 15 avril / 15 juin.

- En ligne par carte bancaire (paiement en une seule fois)** :
directement sur le site <https://languedocroussillon.spelc.fr>
ou en scannant le QR Code ci-contre



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Je consens à transmettre mes données personnelles au Spelc local qui s'engage à les utiliser conformément aux dispositions légales prévues par le Règlement général sur la Protection des données du 27 avril 2016 (RGPD).

- oui non J'autorise le Spelc local et national à m'adresser les publications éditées par le Spelc.
- oui non J'autorise le Spelc local et national à m'adresser des informations sur ma messagerie électronique.
- oui non J'autorise le Spelc local à transmettre mes données personnelles à un tiers au sein de la Fédération des Spelc.

DÉCLARE ADHÉRER AU SPELC

Montant de votre cotisation

.....,00 €

merci de ne pas mettre de centimes - Minimum enseignant : 72 € - Minimum OGE : 66 €

A réception de votre bulletin d'adhésion, nous vous enverrons une fiche de suivi de carrière à compléter et à nous renvoyer rapidement afin de pouvoir mieux vous représenter.

Date et signature :

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE POUR UN PAIEMENT FRACTIONNÉ

Merci de nous renvoyer votre bulletin d'adhésion (ci-dessus) et l'autorisation de prélèvement (ci-dessous) accompagnés d'un RIB. Nous vous adresserons par mail un échéancier vous informant des dates et des montants des prélèvements. L'année suivante, sauf avis contraire de votre part notifié en temps voulu, la cotisation sera renouvelée en 4 prélèvements (le 15 des mois suivants : Novembre, Février, Avril et Juin).

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT SEPA

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-contre. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec mon créancier.

Paiement récurrent répétitif

DÉBITEUR

Vos Nom, Prénoms : _____

Votre adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

CRÉANCIER

Spelc Languedoc-Roussillon

155 chemin des Tribes

30340 Saint-Julien les Rosiers

Identifiant Créancier Sepa : FR15ZZZ833552

COMPTE À DÉBITER

IBAN

BIC

Date et signature du titulaire du compte :

A _____, le _____ Signature

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. » Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.